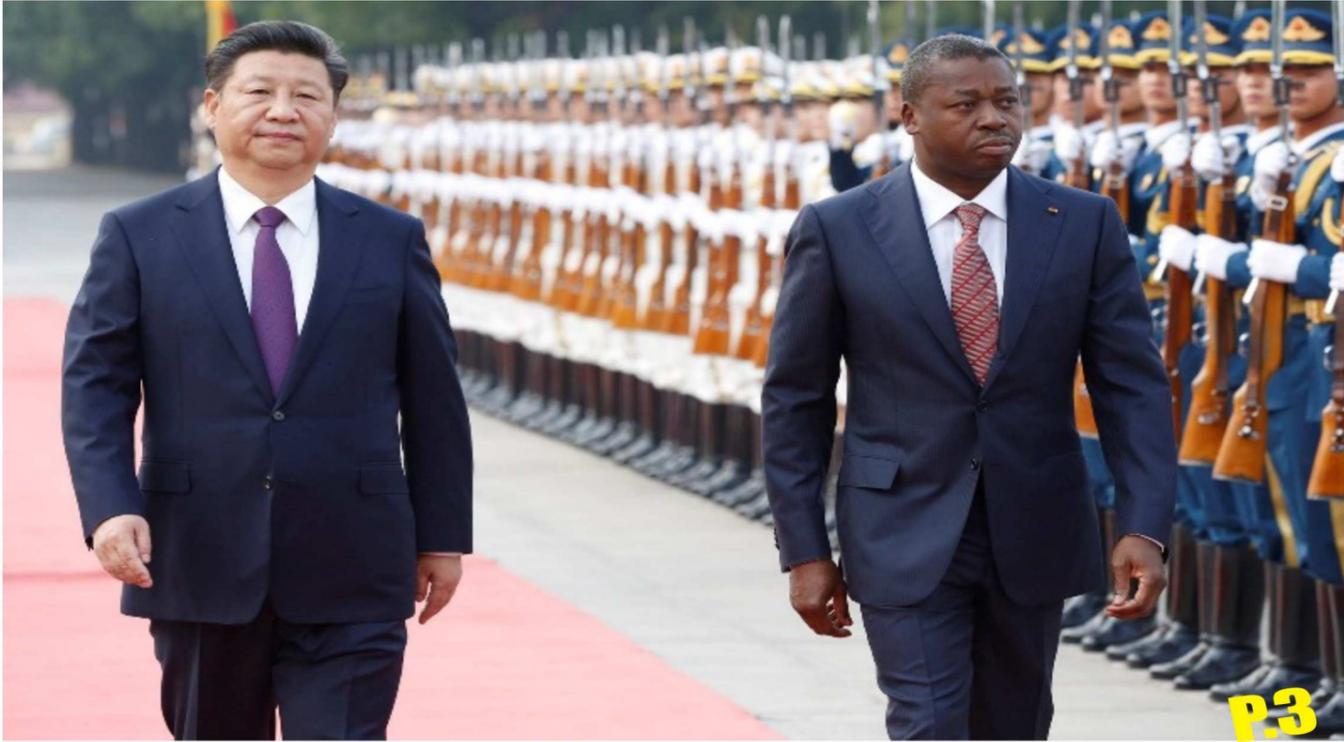


N° 0216 du 01 au 06 Juin 2016- Prix : 250 F CFA

COOPÉRATION/ VISITE DE FAURE GNASSINGBÉ EN CHINE :

## XI XIPING annonce un don de 18 Milliards de F CFA au Togo pour le développement de l'Agriculture



Xi Kiping (g) et Faure Gnassingbé (g) passant en revue les forces armées chinoises

POLITIQUE / OPPOSITION-MARCHE CAP2015 :



Jean-Pierre Fabre

## RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

Une fois encore, Jean-Pierre Fabre et ses amis du CAP 2015 préfèrent l'ombre à la proie. Sur la question des réformes, tranchée par le chef de l'Etat qui a estimé qu'elle devrait être discutée à l'Assemblée Nationale, l'ANC et les partis membres du CAP 2015 semblent, comme toujours, privilégier les manifestations de rues. Le drame pour ces partis, c'est que cette méthode n'émeut personne, et ceci depuis bien longtemps. La manifestation du 26 Mai et celle prévu pour le 04 Juin ne sont que des coups d'épée dans l'eau.

Suite page 5

ARMÉE / MISSION DE PAIX :  
Faure Gnassingbé attristé par la mort de 5 casques bleus togolais au Mali **P.2**



Le Président Faure Gnassingbé

CRÉATION DE NOUVELLES PRÉFECTURES :  
L'opposition parlementaire parle d'une politique de "deux poids deux mesures" **P.5**



Me Apévon Dodzi (Député CAR)

Me Isabelle Améganvi (Député ANC)

ECONOMIE/CONSOMMATION :  
Hausse de 1,2% des prix à la consommation en Avril 2016 **P.4**



Tomates rondes, la plus forte hausse (+198,2%)

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.

Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo

Mercredi 1er Juin 2016

Matin:

Orage

25°C

Après-midi:

Orage

30°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT 8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT 8201

Renseignements

OTR

FEDERER POUR BATIR www.otr.tg

Nuptia  
Evenement-ciel

# Embellie germanique

L'Allemagne devrait annoncer dans les jours à venir une nouvelle aide en faveur du Togo pour les deux années à venir. Sans doute supérieure à ce qu'elle était précédemment.

L'annonce pourrait être faite avant l'arrivée du président Faure Gnassingbé à Berlin pour une visite officielle (9-13 juin).

L'accord sera signé par le chef de l'Etat et son homologue Joachim Gauck.

Le don portera sur des secteurs jugés prioritaires par l'Allemagne : énergie, santé, agriculture, formation technique et professionnelle, gouvernance et décentralisation.

Cet appui s'ajoutera à celui accordé par l'Union européenne dont la contribution allemande est très significative ;

Des discussions ont débuté mardi au ministère fédéral de la Coopération économique et du

Développement avec une délégation composée du ministre d'Etat en charge de l'Economie et des Finances, Adjé Otèth Ayassor, et du ministre de la Planification du développement, Kossi Assimaïdou.

Source : @republicoftogo

## ARMEE / MISSION DE PAIX : Faure Gnassingbé attristé par la mort de 5 casques bleus togolais au Mali

LE CHEF de l'Etat Faure Gnassingbé a exprimé sa tristesse et son émotion suite au décès de 5 casques bleus togolais en mission dans le Nord du Mali.

" C'est avec une grande tristesse et une forte émotion que j'ai appris le décès de nos vaillants soldats au Mali " a écrit Faure Gnassingbé sur son compte twitter.

Effet cinq casques bleus togolais ont été tués dimanche dernier dans une attaque terroriste au Mali. Alors qu'ils étaient en mission de paix dans le secteur où les agriculteurs et les éleveurs se sont récemment affrontés.

dans un communiqué la mission de l'ONU a annoncé qu'une attaque terroriste avait eu lieu dimanche contre un convoi de la force de la Minusma, pris dans une embuscade à 30 kilomètres à l'ouest de Sévaré, une ville située dans la région de Mopti.



Le Président Faure Gnassingbé

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a condamné l'attentat, a rapporté son porte-parole dans un communiqué prenant en compte les informations selon laquelle les Casques bleus visés étaient togolais.

Le secrétaire général présente ses sincères condoléances aux familles des cinq Casques bleus qui sont morts pour la cause de la paix, ainsi qu'au gouvernement et au peuple du Togo', indique le communiqué.

Le chef de l'Etat a présenté au nom de toute la nation entière et son nom propre, ses condoléances aux familles des victimes ainsi qu'aux Forces Armées Togolaises. " Puisse le Miséricordieux accorder le repos éternel à leurs âmes, à la hauteur de leur sens du devoir et du sacrifice au service de la Paix " a écrit Faure Gnassingbé.

Quant à l'ONU, elle appelle à une action rapide pour traduire les auteurs de ce crime devant la justice', ajoute le texte.

Il est à souligner que c'est la première fois que des Casques bleus de la Minusma sont tués dans le centre du Mali, une zone où est basé le Front de libération du Macina (FLM), un groupe apparu début 2015 et dirigé par le prédicateur radical malien Amadou Koufa, un Peul.

Le FLM est allié à Ansar Dine. Ces deux groupes revendiquent régulièrement des attaques dans le Nord et le centre du Mali. Déployée depuis juillet 2013, la Minusma est celle qui connaît le plus fort taux de mortalité de toutes les actuelles missions de maintien de la paix de l'ONU, en nombre par rapport à l'effectif de plus de 10.300 militaires et policiers.

Le Nord du Mali était tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes jihadistes liés à Al-Qaïda, après la déroute de l'armée face à la rébellion à dominante touareg, d'abord alliée à ces groupes qui l'ont ensuite évincée. Les jihadistes ont été en grande partie chassés par une intervention militaire internationale, lancée en janvier 2013 à l'initiative de la France, qui se poursuit depuis.

Mais des zones entières échappent encore au contrôle des forces maliennes et étrangères, malgré la signature en mai-juin 2015 d'un accord de paix entre le camp gouvernemental et l'ex-rébellion, censé isoler définitivement les jihadistes.

Koudjoukabalou & AFP

## MÉDIAS : Des journalistes togolais à l'école de leurs droits fondamentaux

Une vingtaine de journalistes du Togo étaient en atelier de formation, du 27 au 28 mai dernier à Kpalimé, sur le thème : " la liberté d'association, les droits syndicaux et la convention collective ". Organisé par l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) en collaboration avec la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ), cette rencontre vise à outiller les journalistes sur non seulement leurs droits syndicaux et liberté d'association, mais également sur la lancinante question de la convention collective qui, depuis quelques temps cristallise les débats au sein de leur corporation.

dienne, a invité les hommes des médias à l'union afin de pouvoir faire bouger davantage les choses en leur faveur. " Il faut mieux connaître ses droits et devoirs, et mieux s'organiser afin de pouvoir porter vos doléances à qui de droit ", a expliqué Bertin Kokou Assan.

" Les professionnels des médias que nous sommes dénonçons chaque fois les droits violés des uns et des autres mais nous nous ne prions jamais attention à nous-mêmes... ", a reconnu la Secrétaire générale de l'UJIT, Patricia Adjisséku, avant de souligner que " cette rencontre est une opportunité pour les professionnels des médias de parcourir les différentes conventions qui régissent les organisations afin de les redynamiser (...) " et de plancher également sur la convention collective qui viendrait résoudre

Suite page 6



La table d'honneur à l'ouverture des travaux

A l'ouverture des travaux, le préfet de Klotou, Assan Kokou Bertin, qui reconnaît à la presse privée togolaise son rôle déterminant dans l'évènement de la démocratie et son encrage dans les habitudes quoti-

le numéro 1 des annonces au Togo

Achat Immobilier  
Emplois Rencontres  
Véhicules Location  
Vente Plus...

www.togoannonce.com

Rendez vous tous les samedis soir au Restaurant - Bar RDV 20/20 sur la route de Cacaveli. Entrée libre et gratuite ! Ambiance Orchestre live - Animation RDV20/20 à Cacaveli, Lomé.

TOGO EXPRESS

Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure (Tous travaux d'impression)  
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)  
A coté du commissariat du 5ème arrondissement  
BP : 5022 Lomé Togo  
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11  
Fax : +228 22 26 06 02  
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08  
Email : togoexpress07@yahoo.fr

LE MÉDIUM  
Récépissé N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC  
Adresse : 893, rue 19 Saint Joseph 01 BP : 450 Lomé Tél : +228 22 37 86 99 Courriel : lemedium2013@yahoo.fr Maison de la Presse, Casier N° 78 N°RCCM : TG-LOM 2015A6516 NIF : 1000480972 N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication : CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
Directeur de la Rédaction : Ali SAMBA  
Rédaction : Jacques Komi SOLETE Crédo TETTEH Ekoué SATCHIVI Dodo ABALO Dezy HUTCHNER B. Oguki ATAKPA Ali SAMBA Koudjoukabalou René Beaugars  
Infographie : JPB  
Crédit photos : Kékéré Razak  
Impression : ST Louis, Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45  
Tirage : 2.500 exemplaires  
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium" dans les kiosques et chez vos marchands de journaux. Prochaine parution le mardi 07 Juin 2016

## COOPERATION/ VISITE DE FAURE GNASSINGBE EN CHINE : XI XIPING annonce un don de 18 Milliards de F CFA au Togo pour le développement de l'Agriculture

LA VISITE du Chef de l'Etat se poursuit ce mardi au pays du soleil couchant avec de bonnes nouvelles pour les togolais.

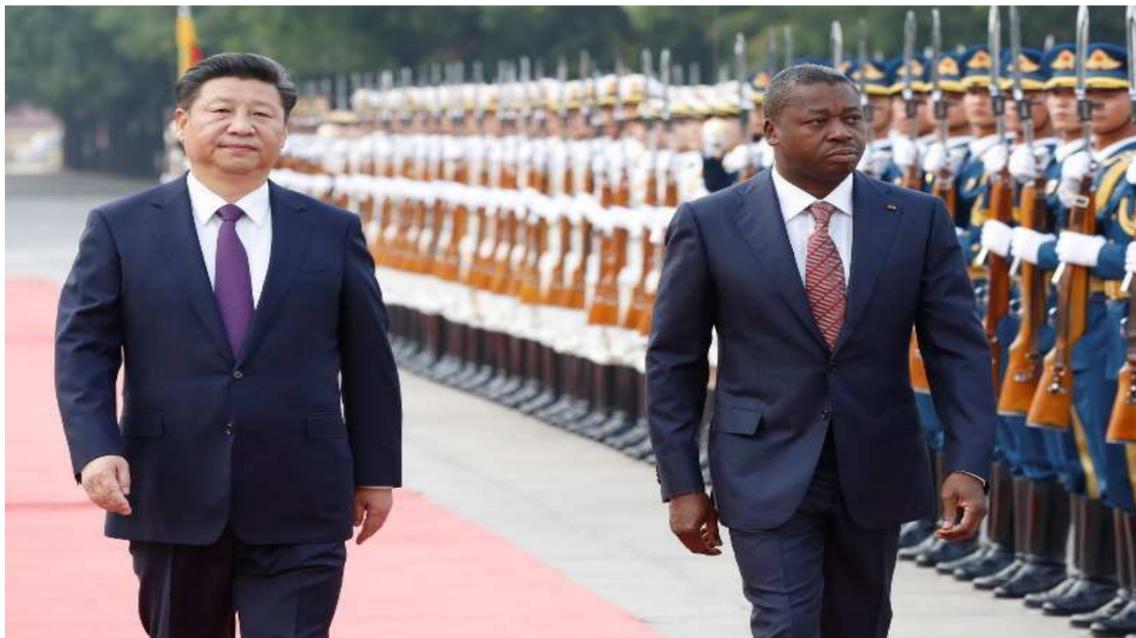
### Les fruits d'une visite

Lors de son entretien avec le président chinois Xi Jinping, ce dernier a annoncé un don de 18 Milliards de francs CFA pour le développement de l'Agriculture au Togo. Il a aussi annoncé une annulation partielle de la dette du Togo et la révision des taux des prêts concessionnels.

Autre fait marquant de cette visite de Faure en Chine, les deux importantes conventions de financement ont été signées hier à Beijing.

La première, d'un montant de 39 milliards de Fcfa (67 millions de dollars) porte sur l'extension de l'aéroport international de Lomé avec la construction de deux terminaux qui viendront s'ajouter à la nouvelle aérogare inaugurée fin avril.

La seconde concerne la construction du barrage d'Adjarala. Ce financement de près de 36 milliards de Fcfa (61 millions de dollars) est assuré par l'Exim Bank of China. L'ouvrage commun au Togo et au Bénin permettra d'augmenter les capacités de production en énergie des deux pays. Le projet, initié en 1988, prévoit la construction d'une centrale de 3 blocs (3 X 49 MW) soit 147 MW. Les travaux, assurés par Sinohydro Africa, devraient débuter d'ici quelques mois et durer 4 ans.



Xi Kiping (g) et Faure Gnassingbé (g) passant en revue les forces armées chinoises

de la Chine dans la mise en œuvre de la stratégie de développement du Togo prend de plus en plus d'importance

Pour Faure Gnassingbé, les relations d'amitié et de coopération sino-togolaises contribuent à l'amélioration du niveau de vie de la population. "Il faut noter que le niveau de l'appui économique et technique de la Chine au Togo a monté d'un cran ces dernières années avec les investissements massifs intervenus dans le domaine des infrastructures. La Chine est non seulement le premier fournisseur du Togo mais également l'un des plus gros contributeurs en matière d'aide depuis 2008" a-t-il dit.

res portuaires et aéroportuaires, etc.", a laissé entendre Faure Gnassingbé qui a ajouté que c'est une condition nécessaire pour permettre au Togo de développer un corridor logistique permettant de renforcer la compétitivité du Togo en matière de facilitation commerciale, particulièrement vers les pays de l'hinterland et de faire du pays, un hub de logistique pour l'Afrique de l'Ouest.

"Le Togo entend être le point d'ancrage en Afrique de l'Ouest du projet de la nouvelle route de la soie promu par la Chine et qui repose sur les liens entre les pays à travers des infrastructures terrestres et maritimes. Nous souhaitons aussi que le Togo bénéficie davantage du concours de la Chine pour développer son agriculture qui reste le premier secteur porteur de croissance inclusive", a dit Faure Gnassingbé.

### Infrastructures, Industries, Technologies

Pour Faure Gnassingbé, le Togo envisage aussi de bâtir un tissu industriel digne de ce nom notamment l'agro-industrie avec pour objectif primordial de transformer les matières premières locales pour leur conférer plus de valeur ajoutée et, par conséquent assurer plus de revenus aux populations. A cet effet, le Togo souhaiterait bénéficier de transferts de technologie dans le domaine de la mécanisation agricole ainsi que de la délocalisation d'industrie dans le domaine du textile.

Par ailleurs, le Togo et la Chine continueront de coopérer étroitement dans le domaine des nouvelles technologies. Plusieurs projets sont en cours et d'autres suivront certainement.

"Mais ce sur quoi je voudrais attirer l'attention c'est qu'il ne s'agit pas seulement de faire plus. Il s'agit de faire mieux et d'innover dans nos relations. Nous savons que le monde est confronté à un ralentissement économique dont les effets ne sont pas encore totalement cernés, notamment en matière de capacité budgétaire des Etats à impulser seuls le processus de transforma-

tion structurelle des économies. C'est pour cela que nous sommes convaincus que notre coopération, si elle repose sur l'engagement politique des Etats, doit désormais passer par une imbrication des secteurs privés qui seront les véritables catalyseurs des grands projets structurants pour l'avenir", a fait remarquer Faure Gnassingbé.

Il a ajouté que les secteurs prioritaires sont les infrastructures d'une manière générale à savoir les routes, les chemins de fer, les ports, les aéroports, l'énergie et les télécommunications ; l'agriculture ; l'industrie ; les services et plus particulièrement le secteur touristique ainsi que le commerce. "La Chine investit déjà beaucoup dans ces domaines mais nous souhaitons un accroissement des investissements et des transferts de compétences à la hauteur des besoins présents et futurs de notre économie, surtout dans le cadre d'un partenariat public-privé qui permette à nos entreprises privées de devenir plus performantes et à l'Etat d'être encore plus stratège", a dit Faure Gnassingbé.

Ce dernier n'a pas manqué de relever les sujets sur le terrorisme international et la piraterie maritime.

"Notre pays soutient plus particulièrement la lutte contre l'insécurité maritime comme un moyen de protéger le commerce international car, 90% du commerce de marchandise passe par la mer. C'est pour cela que notre pays a proposé la tenue d'une conférence internationale sur la sécurité maritime qui se tiendra en octobre 2016 à Lomé. L'un des objectifs de ce sommet est de parvenir à une convention internationale sur la sécurité maritime pour mieux sceller l'engagement de tous les Etats à combattre l'insécurité maritime qui menace dangereusement la paix et la sécurité mondiale, mais aussi le progrès économique recherché en Afrique pour améliorer les conditions de vie des populations", a conclu Faure Gnassingbé.

Ali SAMBA



Echangeant de documents entre Ayassor (g) et le Directeur de Lexing Bank (dt)

Les deux conventions qui portent sur des prêts concessionnels ont été signés par Adjilout Ayassor, le ministre d'Etat en charge de l'Economie, des Finances et de la Planification du développement, Adjilout Ayassor, et les responsables de l'Exim Bank.

### L'axe Pékin- Lomé au beau fixe

Selon Faure Gnassingbé les relations de coopération et d'amitié entre le Togo et la Chine sont excellentes et particulièrement denses

Dans une interview accordée à l'agence Chine nouvelle à la veille de son départ pour la Chine, le chef de l'Etat togolais disait que le rôle

Faure Gnassingbé a indiqué que le rôle de la Chine dans la mise en œuvre de la stratégie de développement du Togo prend de plus en plus d'importance. Pour lui, la Chine s'est engagée à jouer un rôle clé dans la transformation structurelle de l'économie Africaine et le Togo a beaucoup d'atouts pour servir de porte d'entrée de l'Afrique de l'Ouest pour les partenaires du Togo d'une manière générale et pour les partenaires chinois en particulier.

"A l'avenir, comme c'était le cas pendant les dix dernières années, le Togo souhaite vivement que la Chine renforce son appui en matière de construction d'infrastructures économiques notamment les routes, les chemins de fer, les infrastructu-

## Zozo

### LA PLATEFORME CITOYENNE JUSTICE ET VÉRITÉ (PCJV):

Elle est une organisation de la société civile au Togo, à travers une lettre ouverte adressée au chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, estime que les événements de Mango compromettent le processus de réconciliation nationale lancée depuis 2009.

"Après la suspension du Projet de renforcement du rôle de conservation de système national d'aires protégées du Togo (PRAPT) et la nomination d'un nouveau président de délégation spéciale à Mango, nous avons espéré que le calme y revienne ; mais force est de constater que la situation est toujours critique et délétère cinq mois après les premières manifestations.

Outre cette situation, nous avons le regret de constater que les jeunes arrêtés au cours des manifestations sont encore à la prison civile de Mango, les corps des citoyens décédés demeurent toujours à la morgue de Dapaong et aujourd'hui, nous comptons des exilés", écrivent Phanie Kokoé Wilson-Ajavon et ses collaborateurs qui estiment assister "avec indignation" aux événements malheureux de Mango qui, selon eux, démontrent que "l'édifice de la paix encore fragile au Togo".

La plateforme indique dans sa lettre qu'il importe que le chef de l'Etat prenne de façon diligente, avec toute l'autorité que lui confère la Constitution, des décisions fermes, pour que, souligne-t-elle, le calme revienne très rapidement et définitivement à Mango, que le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) se charge officiellement de la réparation d'un cadre de concertation entre le gouvernement et les autorités communautaires, les chefs traditionnels de Mango et les jeunes.

Autre exigence faite, la relaxe des jeunes qui sont encore à la prison civile de Mango. La plateforme n'a pas manqué de rappeler au chef de l'Etat ses engagements en faveur de la paix et de la réconciliation dans le pays. Quelques-uns de ses engagements faits lors de la campagne électorale en vue de l'élection présidentielle d'avril 2015, le 3 avril 2012 lorsque la Commission vérité justice et réconciliation (CVJR) lui remettait son rapport final et lors du discours à la nation du 3 janvier 2016, ont été cités.

### EXAMEN DU BEPC : 108.326 CANDIDATS ONT DÉMARRÉ LES ÉPREUVES CE MARDI AU TOGO

Quelque 108.326 candidats (dont 46.633 filles) ont entamé ce mardi sur l'ensemble du pays, les épreuves écrites du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC), ont constaté des journalistes de l'Agence Savoir News.

Dans tous les centres visités par des journalistes de l'Agence Savoir News (à Lomé et dans les autres régions du pays), les épreuves ont bien démarré.

Même constat fait par le ministre délégué auprès du ministre des enseignements primaire, secondaire, chargé de l'enseignement technique et de la formation professionnelle Georges Kwawu Aidam. Ce dernier a parcouru des centres de collège d'enseignement général d'Agoè-Nyivé, de Tokoin-Nord et de Cacaveli à Lomé.

"Tout se passe bien. Les candidats sont au rendez-vous, ainsi que les surveillants. Les conditions de travail sont excellentes et nous pensons que tout se déroulera dans de bonnes conditions jusqu'à la fin des épreuves", a-t-il souligné.

Ce dernier n'a pas manqué de prodiguer de sages conseils aux candidats. Il a aussi demandé aux surveillants d'être vigilants et de ne pas hésiter à signaler tout acte de fraude ou de tricherie. Les épreuves prendront fin samedi prochain. L'année passée, 97.232 candidats (plus de 40.000 filles) ont pris part à cet examen contre 92.182 candidats (38.035 filles) en 2014. p

En 2013 et en 2012, ils étaient respectivement 90.046 candidats (36.553 filles) et 85.603 (33.817 filles) à subir ces épreuves.

Source : @ Savoir News

**Zozo**  
**POUR AMÉLIORER L'ACCÈS DES ENFANTS À LA JUSTICE : UN PROJET DE 820 MILLIONS DE F.CFA LANCÉ AU TOGO**

Un projet visant à améliorer l'accès des enfants à la justice au Togo a été lancé conjointement ce jeudi à Lomé par le gouvernement togolais, l'Union européenne et l'Unicef.

Intitulé "Amélioration de l'accès à la justice pour les enfants au Togo", ce projet financé à hauteur de 820 millions de F.CFA dont 80% de la participation de l'Union européenne (UE) et 20% par l'Unicef, vise à renforcer le système de justice pour mineurs au Togo. Au total 3.600 enfants dont 2.700 enfants victimes, et 900 enfants de moins de 18 ans, en conflit avec la loi, seront pris en charge conformément aux normes et standards internationaux.

Ce projet est l'une des composantes du programme d'appui au secteur de la justice (PASJ) relevant du volet "amélioration de l'accès à une justice efficace et de qualité", programme financé par l'Union européenne dans le cadre du 11ème Fonds européen de développement (PASJ-11ème FED).

D'une durée de 3 ans, il contribuera à asseoir les bases d'une justice spécialisée et protectrice pour tous les mineurs qui entrent en contact avec la loi, qu'ils soient présumés auteurs, victimes ou témoins à travers un mécanisme d'aide juridictionnelle et de prise en charge appropriée.

Selon le ministre togolais de la justice, ce projet entre dans le cadre de la prévention et la protection des enfants face à la justice.

"L'expression +enfants en contact avec la justice+ désigne toute personne moins de 18 ans qui entre en contact avec le système judiciaire, qu'elle soit soupçonnée ou accusée d'avoir enfreint la loi", a souligné Puis Agbetomey. Le chef de la Délégation de l'UE au Togo, s'est de son côté, réjoui du lancement de ce projet.

Les violences contre les enfants sont devenues récurrentes, raison pour laquelle un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités des acteurs y compris les magistrats, les officiers de Police Judiciaire, les travailleurs sociaux, les avocats, les parajuristes afin de les doter de moyens nécessaires pour une prise en charge et une protection plus renforcées des enfants en contact avec la loi.

Source : @ Savoir News

**OPÉRATION QUARTIERS PROPRES : L'ANADEB FAIT METTRE AU PROPRE LES 5 ARRONDISSEMENTS DE LOMÉ**

Les membres de la plateforme des Comités de développement des quartiers (CDQ) et Comité villageois de développement (CVD) ont rendu au propre ce samedi tous les quartiers des cinq (5) arrondissements de Lomé et ses environs bénéficiaires du Programme de développement communautaire en zones urbaines (PDC-ZU).

Cette opération de salubrité à l'initiative de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), structure du ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, s'inscrit dans la logique de l'opération Togo propre décrétée par le gouvernement. Elle répond à un seul souci, celui d'amener les populations à s'impliquer davantage dans le développement.

Cette population à majorité de femmes (95%) à laquelle se sont ajoutés les jeunes déscolarisés munies de coupe-coupe, balais, râteliers, piques, brochettes, fourches et tricycles, ont enlevé le sable sur les trottoirs, fait le désherbage, balayage et le curage dans les caniveaux sous les regards de la Directrice des opérations de l'ANADEB, Eléonore Katanga.

Source : @ Afreepress

**ECONOMIE/CONSOMMATION : Hausse de 1,2% des prix à la consommation en Avril 2016**

EN AVRIL 2016, le niveau général des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,2% après une baisse observée en février et mars 2016. La hausse est due essentiellement à la progression des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+3,9%) et dans une moindre mesure à celle des prix des produits des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+0,7%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+0,8%) ; "Restaurants et Hôtels" (+0,1%) ; "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" (+1,5%) ; "Santé" (+0,2%) et "Biens et services divers" (+0,1%). Parallèlement les prix des produits de la fonction de consommation "Transports" ont enregistré une baisse de 1,3%.

La hausse observée au niveau de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est imputable à celle des prix des postes tels que : "Légumes frais en fruits ou racine" (+34,8%) ; "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (+9,9%) ; "Tubercules et plantain" (+11,7%) ; "Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a.l" (+4,7%) ; "Autres fruits frais" (+13,5%) ; "Volaille" (+2,3%) ; "Céréales non transformées" (+0,3%) ; "Boeuf" (+1,2%) ; "Lait" (+1,5%) ; "Autres produits à base de tubercules et de plantain" (+1,3%) et "Charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande" (+7,2%). Dans le même temps, les postes "Légumes frais en feuilles" (-21,4%) ; "Poissons frais" (-11,0%) ; "Agrumes" (-6,4%) et "Oeufs" (-5,2%) ont tiré l'indice à la baisse.

Concernant la fonction de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles", la hausse est liée principalement au poste "Combustibles solides et autres" (+7,1%).

S'agissant de la fonction de consommation "Articles d'habillement et chaussures", l'origine de sa hausse est à rechercher parmi les postes "Sous-vêtements femmes" (+6,4%) ; "Tissus d'habillement" (+1,3%) ; "Sous-vêtements hommes" (+1,0%) et "Réparation et location d'articles chaussants" (+2,5%).

Quant à la fonction de consommation "Restaurants et Hôtels" sa hausse est influencée par le poste "Restaurants, cafés et établissements similaires" (+0,1%). Pour la fonction de consommation "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" sa progression est déterminée par les postes "Bières" (+1,2%) ; "Tabac et stupéfiants" (+5,8%) et "Vin et boissons fermentées" (+2,8%).

Parlant des fonctions de consommation "Santé" et "Biens et services divers" leur hausse est influencée respectivement par les postes "Médicaments traditionnels" (+1,4%) et "Produits pour soins corporels" (+0,3%).

**Les plus fortes hausses**

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, on peut citer : "Tomates rondes (Pomme)" (+198,2%) ; "Doèvi fumé (Anchois)" (+25,3%) ; "Akpala fumé (Chinchard)" (+11,3%) ; "Igname" (+13,4%) ; "Piment rouge frais"



Tomates rondes (Pommes), la plus forte hausse (+198,2%)

(+18,2%) ; "Charbon de bois" (+7,3%) ; "Bananes douces" (+28,4%) ; "Manvi fumé (Hareng)" (+16,1%) ; "Salade verte locale (Laitue)" (+22,2%) ; "Banane plantain mûre" (+23,7%) ; "Riz importé longs grains vendu au petit bol" (+1,9%) ; "Slip pour dame" (+8,9%) ; "Arachide décortiquée crue" (+9,4%) ; "Manioc râpé (Agbélina)" (+10,1%) ; "Tissus polyester" (+3,1%) ; "Consommation de bière dans un bar (Lager, Pils)" (+1,6%) ; "Œuf frais de poule de race" (+6,4%) ; "Chips" (+26,2%) ; "Betterave" (+50,0%) ; "Soutien-gorge" (+7,0%) ; "Sel de cuisine gros cristaux" (+10,2%) ; "Doèvi séché (Anchois)" (+19,3%) ; "Viande de bœuf avec os au kg" (+1,5%) ; "Carpe frite à l'huile rouge" (+11,2%) ; "Viande de boeuf grillée (Tchitchinga)" (+30,2%) ; "Doèvi frit" (+16,9%) ; "Lait en poudre importé (NIDO)" (+7,2%) ; "Ailes de poulet congelé" (+4,4%) ; "Poisson salé fermenté (Lanhoinho)" (+2,8%) ; "Poulet congelé importé" (+1,9%) ; "Parfum" (+2,4%) ; "Consommation de sucrerie dans un bar (Fanta, Coca-Cola)" (+2,0%) ; "Cossette de manioc" (+4,5%) ; "Herbe Zangara pour paludisme" (+3,1%) ; "Cyclomoteur type courant" (+1,5%) ; "Cola fraîche" (+18,4%) ; "Gingembre frais" (+7,6%) ; "Akpan" (+8,8%) ; "Haricot vert" (+33,0%) ; "Choux vert" (+54,1%) ; "Bière locale ordinaire" (+1,6%) ; "Tchoukoutou local artisanal" (+4,5%) ; "Poulet vivant de chair" (+4,1%) ; "Viande de bœuf sans os au kg" (+0,8%) ; "Tricot de corps adulte (GreenJ)" (+8,2%) ; "Pomme fruit" (+3,7%) ; "Torchon en tissu" (+5,8%) ; "Essence super de rue" (+0,8%) ; "Sucre raffiné en poudre" (+1,0%) ; "Carottes" (+5,6%) ; "Pâte d'arachide" (+9,2%) ; "Noix de palme (Décou)" (+2,3%) ; "Balais à brindilles de palmier" (+3,5%) ; "Kéké" (+4,8%) ; "Oeuf frais de poule traditionnel" (+2,7%) ; "Ressemelage de chaussure pour dame" (+12,2%) ; "Viande fraîche de mouton au kg" (+3,5%) ; "Serviette de toilette" (+3,1%) ; "Poulet local vivant" (+1,6%) ; "Riz importé brisé vendu au petit bol" (+0,1%) ; "Noix de coco sec" (+1,9%) ; "Beignet du haricot (Gawou)" (+7,0%) ; "Botokoin" (+1,8%) ; "Beurre frais en vrac" (+3,4%) ; "Chewing-Gum (PK)" (+4,9%) ; "Bougie ordinaire" (+2,3%) ; "Jus de citron" (+0,5%) ; "Parapluie" (+3,1%) ; "Ressemelage de chaussures pour homme" (+3,8%) ; "Coq vivant local" (+0,4%) ; "Croissant sans beurre" (+1,6%) ; "Chambre à air pour moto" (+1,8%) ; "Cacao avec du lait en poudre (MILO)" (+0,3%) ; "Sorgho en grains crus vendu au petit

bol" (+2,8%) et "Ail frais" (+0,2%).

**Les plus fortes baisses**

Quant aux produits ayant enregistré une baisse, on peut citer : "Adémè" (-38,3%) ; "Gombos frais" (-13,3%) ; "Mélange 2 temps" (-10,8%) ; "Essence 'SUPER' dans les stations-services administrés" (-4,9%) ; "Aubergine locale" (-27,1%) ; "Oignon frais rond" (-14,7%) ; "Chinchard frais (Akpala moumou)" (-4,8%) ; "Oeuf cuit de poule de race" (-44,5%) ; "Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrés" (-3,9%) ; "Sardinelles fumées (Adiadiè)" (-2,5%) ; "Jus de bissape" (-28,3%) ; "Farine de manioc (Gari)" (-7,3%) ; "Saloumon fumé" (-3,6%) ; "Pétrole lampant à la pompe" (-6,0%) ; "Gboman" (-8,5%) ; "Piment vert (Gboyébessé)" (-5,5%) ; "Tapioca petit grain" (-5,6%) ; "Haricots blancs secs" (-2,5%) ; "Mangue greffée" (-36,0%) ; "Piment rouge sec" (-18,1%) ; "Ananas frais" (-8,4%) ; "Citrons" (-13,21%) ; "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (-0,3%) ; "Crabes frais (aglinvi moumou)" (-5,2%) ; "Oranges locales" (-2,6%) ; "Ablou" (-7,6%) ; "Concombre" (-13,1%) ; "Cure dents" (-2,0%) ; "Pain artisanal salé" (-2,6%) ; "Riz local longs grains vendu au petit bol" (-2,5%) ; "Crevettes fraîches (Bolou moumou)" (-6,1%) ; "Sésame" (-2,2%) ; "Sardine à l'huile végétale" (-1,3%) ; "Maïs en pâte (Mawoè)" (-1,3%) ; "Pommes de terre" (-3,1%) ; "Thé Lipton" (-3,0%) ; "Essence mélange de rue" (-0,7%) ; "Piment rouge sec en poudre" (-3,4%) ; "Liha sucré" (-3,6%) ; "Pain en baguette" (-0,3%) ; "Feuille de haricot" (-3,2%) ; "Pintade locale vivante" (-1,5%) ; "Spiritueux de qualité supérieure (Martini)" (-0,9%) et "Potasse (Akanhou)" (-2,2%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une légère hausse de 0,04% contre une baisse de 0,2% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a progressé de 0,2% comme le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 5,1%, celui des produits énergétiques a diminué de 1,1%. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont connu une hausse de 1,7%. En revanche, ceux des produits importés ont reculé de 0,1%. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits des secteurs primaire et secondaire ont augmenté respectivement de 6,1% et 0,5%.

Pour ce qui est de la durabilité, on note une hausse de 1,8% des prix des produits non durables et de 0,8% des prix des produits semi durables.

**Evolution trimestrielle**

Le niveau des prix du mois d'avril 2016, comparé à celui du mois de janvier 2016 (évolution trimestrielle) a connu une baisse de 0,1% sous l'influence de la baisse des prix des produits des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-3,4%) et "Transports" (-1,8%). Par contre les prix des produits des fonctions de consommation "Articles d'habillement et chaussures" et "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" ont enregistré respectivement une hausse de 2,9% et 0,8%.

S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, cette régression est expliquée par la baisse des prix des produits de l'énergie (-6,7%). Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimestrielle est influencée par la baisse des prix des produits du secteur secondaire (-0,5%). En revanche les prix des produits du secteur primaire ont enregistré une hausse de 4,0%. Suivant la durabilité, cette baisse est portée par les prix des produits non durables (-0,1%) alors que les prix des produits semi durables et les produits durables ont augmenté respectivement de 2,7% et de 0,1%. Concernant la provenance, le recul de l'indice est marqué par la baisse des prix des produits locaux (-0,1%) pendant que ceux des produits importés ont connu une croissance de 1,0%.

**Evolution annuelle**

Par rapport à avril 2015 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression de 2,2% due essentiellement à la hausse des prix des produits des fonctions "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+7,6%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+3,5%) ; "Restaurants et Hôtels" (+1,4%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+1,0%) ; "Biens et services" (+0,5%) et "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" (+3,0%). Cependant, les fonctions de consommation "Transports" et "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" ont diminué de 3,5% et 0,5% respectivement.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette tendance à la hausse est à mettre à l'actif des prix des produits frais (+11,1%) et des produits hors énergie hors produits frais (+1,2%). Dans le même temps, les prix des produits de l'énergie ont diminué de 6,1%. Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la hausse des prix des produits locaux (+4,0%). Par contre, les prix des produits importés ont connu une baisse de 0,6%. Quant à la durabilité, les prix des produits non durables et semi durables ont enregistré respectivement une hausse de 3,8% et 3,3%. Pour ce qui est des secteurs de production, la hausse du niveau général dépend essentiellement de l'évolution des prix des produits du secteur primaire (+16,8%) et dans une moindre mesure à celle des prix des produits du secteur secondaire (+0,8%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 1,9% en avril 2016 contre 1,7% en mars 2016 tout comme en janvier et février 2016. En mars 2016, ce taux d'inflation était de 1,0% dans la zone UEMOA.

POLITIQUE / OPPOSITION-MARCHE CAP2015 :

# RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

UNE FOIS encore, Jean-Pierre Fabre et ses amis du CAP 2015 préfèrent l'ombre à la proie. Sur la question des réformes, tranchée par le chef de l'Etat qui a estimé qu'elle devrait être discutée à l'Assemblée Nationale, l'ANC et les partis membres du CAP 2015 semblent, comme toujours, privilégier les manifestations de rues. Le drame pour ces partis, c'est que cette méthode n'émeut personne, et ceci depuis bien longtemps. La manifestation du 26 Mai et celle prévu pour le 04 Juin ne sont que des coups d'épée dans l'eau.

## Une méthode improductive

On se demande bien si les responsables du CAP 2015 le font sciemment pour éprouver la patience de leurs militants qui commencent par se lasser de leur discours et qui attendent vainement les promesses. Sinon, à quoi aurait servi la marche du 26 Mai, étant donné qu'aucun fait nouveau n'a été évoqué par les organisateurs.

Les réformes constitutionnelles et institutionnelles ? On en a entendu depuis 2014 et surtout en 2015 à la veille de l'élection présidentielle. L'organisation transparente, participative et consensuelle de la décentralisation ? L'opposition sait en quoi s'en tenir puisque le Chef de l'Etat a été aussi clair sur le sujet en indiquant que l'Assemblée Nationale est lieu idéale pour les discussions.

"Nous sommes dans la rue pour arracher les réformes constitutionnelles et institutionnelles. La mobilisation doit se poursuivre" disait



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC

Jean-Pierre Fabre lors de la manifestation de Samedi. On se croirait à la période pré-électorale de 2015. Jean-Pierre Fabre évoque la rue. Mais quelle rue ? A peine arrive-t-il aujourd'hui à rassembler 1000 à 2000 militants et sympathisants dans les rues. Si c'est avec ces poignées de personnes qu'il attend faire fléchir le gouvernement, on peut lui souhaiter bonne chance.

D'ailleurs, dans le mythique quartier Bè, dit "fief de l'opposition" et tout au long du parcours emprunté par les manifestants, les gens n'hésitent pas à les regarder comme des extra terrestres. Hier, nombreux sont ceux qui baissaient les rideaux de leur échoppe ou fermaient leur boutique au passage du cortège orange. Aujourd'hui, c'est tout le contraire. Même les plus bruyants zémidjans, qui trouvaient en ces manifestations un moyen de défoulement l'instant d'un samedi, ont déserté les lieux.

On verra bien si la tendance sera renversée dans quelques jours puisque le CAP 2015 donne rendez-vous dans la rue le 04 Juin 2015.

## Le disque rayé du discours

Pour qui connaît un peu les méthodes et discours de l'ANC, il peut aisément deviner les thèmes centraux des propos de Jean-Pierre Fabre le weekend prochain devant la poignée de militants. Les mêmes propos usités.

## -les incendies des marchés de Lomé et de Kara.

Au meeting qui a suivi la marche le 26 Mai, Jean-Pierre Fabre n'est pas passé sous silence son inculpation dans l'affaire des incendies des marchés de Lomé et de Kara. Le doyen des juges d'instruction a transmis récemment au Procureur général près la Cour d'Appel de Lomé, son ordonnance définitive renvoie devant les assises Jean-

Pierre Fabre, Zeus Ajavon, Alphonse Kpogo et Ouro-Akpo Tchagnaou entre autres.

Pour Jean-Pierre Fabre, les allégations contenues dans l'ordonnance du doyen des juges d'instruction dans l'affaire des incendies des marchés sont une machination indiquant que ceux qui veulent le voir en prison ne verront pas leur rêve se réaliser".

"Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une machination abominable, échafaudée dans le seul but d'éliminer un adversaire politique sérieux, en l'occurrence le leader de l'ANC, en travestissant les faits, en maquillant la réalité" a dit Jean-Pierre Fabre. Ne soyez pas étonné s'il entonne la même chanson samedi prochain. Car c'est le tube du moment.

## -L'impossible union de l'opposition

"Un opposant honnête, sérieux et responsable, doit être de notre côté. Le tout ne suffit pas de parler le gros français", c'est en ces termes que Jean-Pierre Fabre parlait des autres leaders de l'opposition, surtout de ceux qui ne le soutiennent pas ou critique sa méthode. Une vieille rengaine du temps où il était secrétaire général de l'UFC. Comme quoi, chasser le naturel, il revient au galop.

Selon leader de l'ANC, le problème de l'opposition, c'est le mode de scrutin à un tour. "La veille des élections, tout le monde se précipite pour être candidat. Personne ne veut céder, même ceux qui savent consciemment qu'ils ne présentent pas les critères. Nous devons retourner au mode de scrutin à deux tours pour calmer la situation au sein de la véritable opposition togolaise" relève Jean-Pierre Fabre, accusant le gouvernement de maintenir le scrutin actuel à un tour pour semer la zizanie au sein de l'opposition.

Jean-Pierre Fabre devrait enlever la poutre dans ses yeux avant de vouloir écarter les brindilles du gouvernement car quand on scrute bien ses propos et la manière dont il parle des autres membres de l'opposition, on se rend vite compte que le premier facteur de division au sein de l'opposition est Jean-Pierre Fabre lui-même, étant donné que c'est lui qui distribue les bons points et qui classe les bons et les mauvais.

## La décentralisation et les élections locales

Soyez en sur que le sujet sera au centre du discours de Jean-Pierre Fabre. Avec la comédie jouée vendredi dernier lors de l'adoption de la loi portant création des nouvelles préfectures, Jean-Pierre Fabre va vouloir se justifier et justifier leur opposition à l'adoption de cette loi. Quoi de plus naturel pour une opposition au parlement ? Et pourtant, cette action sera conté aux militants comme un acte héroïque de l'ANC qui se bat pour le bien des togolais. Malheureusement, il y a bien longtemps que les togolais savent où se trouvent leurs intérêts et ne se laissent plus embobiner par des propos qui ne valent pas la peine.

Koudjoukabal

## CREATION DE NOUVELLES PREFECTURES :

# L'opposition parlementaire parle d'une politique de "deux poids deux mesures"

SAUF DÉCISION contraire du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, les localités de Mô, Naki-est, Oti-sud et Agoè-Nyivé sont devenues des préfectures à part entière, ce qui porte le nombre de préfectures au Togo à trente-neuf (39). Le verdict est tombé vendredi dernier. Les députés de l'Union pour la République (UNIR) ont voté pour, ceux de l'ANC et de l'Arc-en-ciel se sont abstenus.

Au Groupe parlementaire ANC, on parle d'une politique de deux poids deux mesures. Les députés de ce groupe ne peuvent pas comprendre comment on accorde le statut de préfecture à ces quatre localités au détriment de Zio-nord avec pour chef-lieu Agbélouvé, Baguida, Aflao, et aux cinq (5) arrondissements de la ville de Lomé, un statut particulier.

"En notre qualité de représentants de la nation togolaise, nous sommes en droit de nous poser des questions : pourquoi deux poids deux mesures zen ce qui concerne les mêmes critères pour certaines localités et par pour d'autres ? Il



Me Apévon Dodzi (Député CAR)

n'est un secret pour personne que pour une meilleure administration territoriale, la décentralisation doit précéder la déconcentration. Mais nous prenons acte de ce que le gouvernement a décidé encore une fois de ramer à contre-courant", a déclaré Me Isabelle Manavi Améganvi, présidente du Groupe parlementaire ANC.

La Coalition Arc-en-ciel voit derrière ce projet de loi de création de quatre préfectures, des "ambitions électoralistes" du pouvoir.

"La décentralisation suppose qu'on mette en place une loi qui puisse nous permettre d'aller à des élections pour choisir des conseillers communaux et préfectoraux en toute légitimité. Au moment de l'approche de cet événement, où le gouvernement nous a annoncé qu'un découpage concernant les communes et autres est en cours, nous avons été surpris que c'est au même moment qu'on nous a balancé la création de nouvelles préfectures. Les deux événements ont lien politique évident qu'on ne dit pas. Les critères de rapprochement de la population qu'on évoque dans la création de ces préfectures ne sont pas appliqués partout. Il y a forcément des calculs politiques derrière ce projet", a fait savoir Me Paul Dodji Apévon, président du Comité d'action pour le renouveau (CAR).



Me Isabelle Améganvi (Député ANC)

raux en toute légitimité. Au moment de l'approche de cet événement, où le gouvernement nous a annoncé qu'un découpage concernant les communes et autres est en cours, nous avons été surpris que c'est au même moment qu'on nous a balancé la création de nouvelles préfectures. Les deux événements ont lien politique évident qu'on ne dit pas. Les critères de rapprochement de la population qu'on évoque dans la création de ces préfectures ne sont pas appliqués partout. Il y a forcément des calculs politiques derrière ce projet", a fait savoir Me Paul Dodji Apévon, président du Comité d'action pour le renouveau (CAR).

Suite page 6

lemedium2013@yahoo.fr

## Zozo

### DAPAONG/CAMPAGNE AGRICOLE-LE 2016 : LE NOUVEAU MÉCANISME DE DISTRIBUTION DES INTRANTS AGRICOLES, EXPLIQUÉ DANS LES SAVANES

Le nouveau mécanisme de distribution des intrants agricoles au Togo a été expliqué aux populations des Savanes, lors d'une campagne organisée ce week-end, à Dapaong et à Tandjouaré (Nord), a constaté l'Agence Savoir News.

Ce nouveau système qui démarre dès cette campagne agricole 2016, a été adopté par le gouvernement pour lui permettre de disposer de grandes quantités d'engrais à temps réel et dans tous les coins du Togo. Selon les explications des responsables, la distribution des intrants agricoles sera désormais assuré par le secteur privé, afin d'étendre le réseau de distribution.

Cependant, le gouvernement a mis en place un mécanisme de subvention appelé Agriculture Porte-Monnaie Electronique (AgriPME) permettant à 150 000 vulnérables identifiés au Togo dont 30 000 dans les Savanes, d'accéder aux engrais à 10 720 FCFA le sac de 50kg au lieu de 13 720 FCFA, soit une subvention de 3000 Fcfa par sac et par vulnérable.

Est considéré comme vulnérable le paysan qui ne peut emblaver que les petites surfaces entre 0,25 et 1 ha. Ils ont été détectés par les directeurs régionaux de l'Agriculture et de l'ICAT ainsi que des conseillers agricoles.

Le principe de gestion de la subvention des engrais se fera sur téléphonie mobile grâce aux opérateurs Togocel et Moov, par Tmoney pour Togocel et Flooz pour Moov. Pour Konlani Dindigou le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, ces 10 dernières années, d'énormes la distribution des engrais a connu d'énormes problèmes, notamment l'accessibilité, ajouté aux trafics de tous genres, vers les pays voisins. Et c'est pour remédier à ces problèmes cette réforme a été mise en place.

Source : @ Savoir News

### ENTREPRENEURIAT : DES JEUNES PORTEURS D'IDÉES, INITIÉS EN TECHNIQUES DE DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES

Quelque vingt-cinq jeunes diplômés sans emploi et porteurs d'idées de création d'entreprises de la préfecture de Kloto ont été initiés en technique de développement des affaires et d'élaboration de plan d'affaires, lors d'un atelier de cinq jours de formation à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé).

Cette formation - la deuxième d'une série de dix - est organisée par le Comité Permanent de Suivi de la Formation Professionnelle et de l'Emploi des Jeunes de Kloto (COPESFOPEJ/Kloto) avec l'appui technique et financier de la Coopération allemande GIZ et la société GOPA d'Allemagne à travers le Programme de Formation Professionnelle et de l'Emploi des Jeunes (ProFoPEJ). Elle vise à motiver les jeunes diplômés ou non, à développer les compétences et les connaissances nécessaires pour être en mesure de réaliser leur Plan d'Affaires, afin de permettre à ces derniers, de pouvoir créer l'emploi et la richesse dans les secteurs porteurs de l'agriculture et l'artisanat en priorité.

Il s'agit à terme d'aider 250 jeunes à créer leurs propres entreprises pour se prendre en charge, afin de servir de modèles pour les autres jeunes dans les autres villes du pays.

Ces jeunes bénéficieront d'un accompagnement pendant six mois pour la mise en œuvre effective de leurs Plans d'Affaires en vue de bénéficier des financements. Les participants ont développé les modules sur la personnalité de l'entrepreneur et son environnement, l'identification des idées, l'éducation financière, l'étude de marché, l'étude technique et financière et l'élaboration d'un Plan d'Affaires.

Selon Kodzovi Agbèssignalé, président du COPESFOPEJ cette formation vise à donner des outils nécessaires aux jeunes de Kpalimé pour se prendre en charge après leur formation dans les centres et ateliers. Ce dernier a invité les participants à mettre en pratique les connaissances acquises et à mettre en place des Plans d'Affaires fiables. Pour Adjanor Cobby (facilitateur de la formation), l'outil de formation en développement d'Affaires est un nouvel outil qui leur a permis de former au même moment des analphabètes, des jeunes instruits et des personnes handicapés.

Source : @ Savoir News

## Zozo

TOGO CELLULAIRE EST ISO COMPATIBLE



L'opérateur de téléphonie mobile Togo Cellulaire a reçu vendredi sa certification Iso14001 : 2004. Elle spécifie les exigences relatives à un système de management environnemental, de développer et de mettre en œuvre une politique et des objectifs, qui prennent en compte ces exigences.

Elle s'applique aux aspects environnementaux que Togo Cellulaire a identifiés comme étant ceux qu'il a les moyens de maîtriser et ceux sur lesquels il a les moyens d'avoir une influence. Mais il n'y a pas d'obligation à fixer des critères spécifiques de performance environnementale. Pour l'opérateur, cette norme internationale de référence est un gage de sérieux qui permet de démontrer aux partenaires que la gestion des risques environnementaux est organisée et maîtrisée. Elle apporte un avantage concurrentiel dans la mesure où de plus en plus de clients exigent de leurs fournisseurs qu'ils maîtrisent leurs impacts environnementaux.

Togo Cellulaire est Iso compatible dans plusieurs domaines. Une partie antennes-relais est alimentée à l'énergie solaire et les emballages des produits (téléphones, cartes SIM) sont fabriqués à partir de matériaux biodégradables. Pour Atcha- Dédji Affoha, le directeur général de Togo Cellulaire, la certification consacre un leadership de culture citoyenne et d'excellence.  
**Source : @republicoftogo**

### LIVRAISON DE 400 FORAGES



L'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) a financé 400 forages dans quatre régions (Maritime, Plateaux, Kara et Savanes) pour un montant de près de 4 milliards de Fcfa.

Les ouvrages ont été livrés vendredi aux autorités togolaises lors d'une cérémonie à Togbékopé (20 km de Lomé, région maritime).

Ibrahim Diémé, le commissaire de l'UEMOA chargé de la Sécurité alimentaire, de l'Agriculture, des Mines et de l'Environnement, a indiqué que cette initiative concernait les 8 Etats membres de l'Union. Au total, 8.000 forages seront réalisés. Le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Fiatuwo Kwadjo Sessenou, a précisé que les forages allaient bénéficier à plusieurs milliers d'habitants et leur permettre de consommer une eau enfin potable.  
**Source : @republicoftogo**

## Développement : CADERDT

# "L'extrême pauvreté à Lomé a augmenté de 9 points"

L'ATELIER DE présentation des résultats de l'analyse du budget de l'état axée sur les secteurs sociaux organisé par le CADERDT a pour objectif d'analyser la part du budget de l'état consacré aux services sociaux et quel est son évolution pendant la période 2009 -2014 et quelles seraient les recommandations que les partenaires financiers peuvent faire à l'endroit du gouvernement. C'est ce qui a regroupé les premiers responsables de l'UNICEF à leur tête Dr Isselmou Boukhary représentant résident de ladite structure au Togo et les responsables politique en charge du développement ce 19 mai 2016 à Lomé.



Mme Odilia Essohanam, Directrice exécutive du CADERT

Au cours de la période 2009-2014, l'étude a montré que la part du montant consacré aux dépenses sociales a augmenté d'une manière globale.

### CREATION DE NOUVELLES PREFECTURES:

## L'opposition parlementaire parle d'une politique de "deux poids deux mesures"

Suite de la page 5

Pour Christophe Tchao, président du Groupe parlementaire majoritaire à l'Assemblée nationale (UNIR), le nombre sans cesse croissant de préfectures dans le pays est à saluer et à encourager. " Vivement que ce nombre puisse croître davantage dans les années à venir. Le présent projet de création respecte non seulement les dispositions constitutionnelles mais également prend en compte les aspirations profondes du peuple togolais ", a-t-il souhaité.

Payadowa Boukpepsi, ministre en charge des collectivités locales a indiqué que le projet de loi de création des quatre (4) nouvelles préfectures vise à rapprocher l'administration des administrés pour une meilleure qualité du service public. " Une bonne décentralisation avec les collectivités territoriales fortes et opérationnelles, passent par des services déconcentrés efficaces de l'Etat ", a-t-il ajouté.

La préfecture de Mò aura pour

chef-lieu Djarkpanga avec comme ressort territorial, Djarkpanga, Tindjassi, Boulohou, Saiboudè, Kagningbara.

La préfecture d'Agoè-Nyivé aura pour chef-lieu Agoè-Nyivé. Son ressort territorial comprend les cantons d'Agoè-Nyivé, Vakpossito, Toglè, Légbassito, Sanguéra, Adétikopé.

La préfecture de Kpendjal-Ouest aura pour chef-lieu Naki-Est et son ressort territorial comprend, Naki-Est, Nayéga, Ogara, Namoudjoga, Papri, Pogo et Tambonga

Enfin, la préfecture de l'Oti-Sud aura pour chef-lieu de préfecture Gando. Son ressort territorial comprend les cantons de Gando, Sagbiébou, Mogou, Tchamonga, takpamba, Nali, Koumougou et Kountoiré.

Cette loi s'inscrit dans un projet de décentralisation beaucoup plus ambitieux qui prévoit une large autonomie pour les communes.

**Source : Afreepress**

## MÉDIAS : Des journalistes togolais à l'école de leurs droits fondamentaux

Suite de la page 2

re beaucoup de problèmes que l'on rencontre dans ce " noble métier " et faire en sorte que " les journalistes vivent de leur métier ".

Mais avant d'en arriver là, le représentant de la FIJ, Louis Thomasi, préconise que les " journalistes togolais se retrouvent, malgré leurs divergences, dans un même creuset afin de pouvoir défendre valablement la liberté d'expression quand celle-ci viendrait à être menacée ".

Au menu de la formation quatre communications à savoir : " Liberté d'association au Togo ; droits et devoirs syndicaux et organisations de journalistes ", présenté par Adrien Béléki ; " Regard du syndicaliste africain sur la liberté d'association au Togo : Equité genre et

défis des femmes journalistes ", par Claudine Akakpo ; " Les défis de la sécurité du journaliste : Aspect social et professionnel ", par Awussaba Adjoa ; et " sécurité sociale du journaliste durant sa carrière ", par le représentant de la Mutuelle des Artistes et Journalistes du Togo (MUJAJ-Togo), Awaki Maditoma.

Outre les communications, les participants ont été conviés à des travaux de groupes, et formuler à la fin de la formation, des recommandations dont l'essentiel est un appel lancé à l'endroit de la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC) à faire respecter, par tous, le Code de la presse, la " Bible de cette noble profession ".

Jean-Pierre B.

orientation qui est reprise dans la feuille d route du gouvernement ", a-t-il ajouté.

Pour Dr Isselmou Boukhary, " les données du Questionnaire Unifié des Indicateurs de bien-être réalisé l'année dernière (plus connue sous le sigle QUIBB 2015), bien que l'indice de la pauvreté ait baissé, passant de 61,7% en 2006, à 55,1% en 2015, plus de la moitié des citoyens vivent encore sous le seuil de la pauvreté, avec une forte majorité vivant dans les zones rurales".

Il continue en disant que "cette enquête montre aussi que les profils de pauvreté tendent à s'urbaniser comme l'illustre l'augmentation de l'indice de la pauvreté à Lomé passant ainsi entre 2011 et 2015 de 28,5% à 35%, soit une augmentation de 6%. Plus grave, l'extrême pauvreté à Lomé a augmenté plus de 9 points. Pendant la même période, passant de 4,6% en 2011 à presque 14%".

Ladite rencontre a pour but de couronner ce processus et de contribuer au renforcement du dialogue autour de la cohésion et de l'inclusion sociale et identifier de pistes innovantes pour accroître le financement des secteurs sociaux.

**Dodo ABALO**

Sommet de Lomé sur la sûreté, la sécurité maritime et le développement en Afrique

piraterie maritime, terrorisme, pêche illégale, migration, ...

15 octobre 2016, Lomé, Togo

sommetdelome.org

UNION AFRICAINE  
MINISTRE TOGOLAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES & DE LA COOPÉRATION

SOMMET DE LOMÉ

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements

OTR  
UNION AFRICAINE

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg



**COMMISSARIAT GENERAL**

Direction de la Communication  
Et des Services aux Usagers

N° 005 /2016/OTR/CG/DC8U

**Communiqué de l'Office Togolais des Recettes**

**Relatif à la perception de l'impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers (IRTR)**

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) rappelle aux contribuables soumis au paiement d'impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers (IRTR) communément appelé trimestre que la perception de cet impôt au titre du premier trimestre 2016 débutée depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016 se poursuivra jusqu'au 30 avril 2016.

En outre, il est rappelé aux conducteurs qu'ils sont redevables pour leur propre compte de la Taxe Complémentaire sur Salaire (TCS).

Les contrôles débuteront le 02 mai 2016 et s'étendront jusqu'au 30 juin 2016 sur toute l'étendue du territoire national.

Les retardataires s'exposent à la rigueur de la loi.

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes compte sur le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 11 1 AVR 2016

Le Commissaire Général

**Henry Kanyesilimo GAPERI**

**Zozo**

**MATCH AMICAL : LE TOGO S'IMPOSE FACE À LA ZAMBIE**



Les Eperviers célébrant leur unique but

Les Eperviers du Togo ont battu vendredi dernier, les Chipolopolo de la Zambie (1-0). Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Gabon 2017. Pour ces éliminatoires, les Eperviers du Togo affrontent le Libéria le 5 juin prochain à Monrovia tandis que la Zambie en découdra avec la Guinée Bissau.

Le but de la victoire est marqué à la 20<sup>ème</sup> minute par Matthieu Dossevi sur une phase de jeu bien construit par Floyd Ayité. Cette victoire est la première pour Claude Le Roy, nouveau sélectionneur des Eperviers du Togo nommé en remplacement du Belge Tom Sainfiet.

Source : ©Afreepress

**" MI-TEMPS ", UNE NOUVELLE SÉRIE TOGOLAISE À DÉCOUVRIR BIEN-TÔT SUR CANAL+**

" Mi-temps ", c'est le titre de la nouvelle production cinématographique de Canal+ dont l'objectif est d'assurer un intermède gai aux amoureux du football, pendant l'euro 2016 qui débute le 3 juin prochain en même temps que la série y afférente. Les professionnels des médias ont en effet eu l'opportunité de suivre ce vendredi à Baguida (banlieue Est de Lomé), une avant première de cette belle aventure, a constaté l'Agence de presse Afreepress.

Pour les initiateurs de ces courts métrages, il s'agit de retracer à travers cette série l'histoire d'un couple qui dirige un bar où il se passe des choses pendant la mi-temps d'un match de football. La femme qui aime bien les Télé Novélas et l'homme, qui aime le foot.

" Nous avons déjà produit d'autres séries. "Zem" qui a été diffusée sur Canal+ avec Gogoligo et Gbadamassi et une autre qui s'appelle "Palabre". Maintenant, Canal+ nous avait demandé à ce qu'on lui produise une autre série parce qu'il voulait absolument entretenir et divertir ses abonnés pendant la Mi-temps. C'est à travers cela que l'idée m'est venue et je me suis concerté avec mon équipe pour que l'on monte ensemble une série qui s'appellera " Mi-temps " ", a déclaré Mme Angela Aquereburu, Réalisatrice de ladite série.

Ce sera, selon elle, une fois encore l'histoire d'un couple comme ce fut le cas dans la " palabre ". Mais cette fois-ci, les acteurs, au total quarante (40), sont en grande majorité des Togolais.

Source : ©Afreepress



# Nuptia

*Evenement-ciel*

Organisation de voyage de nocces

Reportage photo/vidéo **Listes de mariage**

**Traiteur** Dragées **Cadeaux**

Célébration des naissances

Diners d'affaires

Gala

Petit déjeuner d'affaires

**Cocktails**

**Wedding cake**

Fleurs à gogo

**Bouquets à domicile**

Fêtes à thème

**Soirées VIP**

Enterrement de vie de jeune fille / garçon

**Location de voitures**

Mise en beauté  
Soins esthétiques



Ne pas jeter sur la voie publique : Nuptia Evenement Ciel.

*Soufflez...  
on s'en occupe !*

France:  
(+33) 06 23 24 61 30  
Togo:  
(+228) 90 19 50 80  
(+228) 90 20 05 40